Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SAINT-EXUPERY – Constitution de société

Référence : L029179

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 17 janvier 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

FIDAL
AVOCATS
Direction Régionale Bretagne
2, rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES Cedex

SAINT-EXUPERY SOCIETE CIVILE au capital de 10.000 € Siège social : 3 Rue Antoine de Saint-Exupéry ZA de Bellevue 35235 THORIGNE FOUILLARD Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une SOCIETE CIVILE immatriculée au R.C.S. de Rennes dénommée « SAINT-EXUPERY », au capital de 10.000 euro composé de numéraire, ayant pour objet l'acquisition, la gestion et la vente de tous biens immobiliers ; son Siège social est à THORIGNE FOUILLARD (35235), 3 Rue Antoine de Saint-Exupéry – ZA de Bellevue et le gérant est Monsieur François TURQUET DE BEAUREGARD demeurant à PLEUDIHEN-SUR-RANCE (22690) – 8 la Ville ès Génilles. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément d'une décision collective de tous les associés.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE